



Première session  
extraordinaire d'urgence

QUESTION EXAMINEE PAR LE CONSEIL DE SECURITE A SES 749ème ET 750ème SEANCES,  
LE 30 OCTOBRE 1956

Lettre adressée au Secrétaire général, le 6 novembre 1956, par le  
représentant permanent de l'Egypte auprès des Nations Unies

New-York, le 6 novembre 1956

J'ai l'honneur de vous transmettre la communication suivante du Gouvernement de l'Egypte, qui renferme un appel au nom du peuple égyptien :

"En cette heure historique et décisive, où les plus hautes valeurs du patrimoine de l'humanité sont en jeu et où la race humaine se trouve repoussée vers le chaos et la sauvagerie, au moment où la France, Israël et le Royaume-Uni lancent contre l'Egypte une attaque perfide et brandissent avec défi l'étendard de l'illégalité et de la honte, l'Egypte lance un appel à l'aide, sous la forme de volontaires, d'armes et d'autres moyens, à tous ceux, dans le monde entier, qui tiennent encore à la dignité de l'homme et au règne du droit dans les relations internationales.

"Le peuple égyptien lutte pour survivre et sauver son honneur. Il ne lutte pas seulement pour lui-même et son pays, mais également pour tout le monde civilisé.

"Tant que l'agression continuera contre l'Egypte sur son propre territoire et en violation des résolutions des Nations Unies, l'Egypte poursuivra la lutte avec la plus ferme résolution, avec toutes les fibres de son être, contre les forces du mal et au nom de la décence et d'une vie digne d'être vécue.

"L'Egypte a besoin de votre aide."

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir porter la teneur de cette communication à la connaissance du Président de l'Assemblée générale, du Président du Conseil de sécurité et de tous les Membres des Nations Unies.

Le représentant permanent de l'Egypte  
auprès des Nations Unies,

Signé : Omar LOUFI

-----